

Club :	504423	AIX F.C.					
Dossier :	22479816	du 11/12/2024					
Personne :			CS - SPORTIVE				
Décision :	97	Amende : Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				09/12/2024	09/12/2024		35,00€
Dossier :	22479888	du 11/12/2024					
Personne :			CS - SPORTIVE				
Décision :	97	Amende : Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				09/12/2024	09/12/2024		35,00€
Club :	519473	A.S. MONT JOVET BOZEL					
Dossier :	22479235	du 10/12/2024					
Personne :			CS - SPORTIVE				
Décision :	53	Amende : Forfait Journée Minimés U15		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				09/12/2024	09/12/2024		52,00€
Dossier :	22479819	du 11/12/2024					
Personne :			CS - SPORTIVE				
Décision :	97	Amende : Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				09/12/2024	09/12/2024		35,00€
Dossier :	22479860	du 11/12/2024					
Personne :			CS - SPORTIVE				
Décision :	97	Amende : Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				09/12/2024	09/12/2024		35,00€
Club :	564717	BIOLLAY FOOTBALL CLUB					
Dossier :	22479818	du 11/12/2024					
Personne :			CS - SPORTIVE				
Décision :	97	Amende : Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				09/12/2024	09/12/2024		35,00€
Club :	527260	U.S. DOMESSIN					
Dossier :	22479800	du 11/12/2024 D3/Unique		Poule A	28959397	10/11/2024	
Personne :			CR - REGLEMENTS				
Décision :	89	Amende : joueur suspendu participant à rencontre		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				09/12/2024	09/12/2024		175,00€
Club :	522095	U.S. GRIGNON					
Dossier :	22479863	du 11/12/2024					
Personne :			CS - SPORTIVE				
Décision :	97	Amende : Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				09/12/2024	09/12/2024		35,00€
Club :	531195	A.S. LA BRIDOIRE					
Dossier :	22479801	du 11/12/2024 D4/Unique		Poule A	28958136	24/11/2024	
Personne :			CR - REGLEMENTS				
Décision :	89	Amende : joueur suspendu participant à rencontre		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				09/12/2024	09/12/2024		175,00€
Total Général :							612,00€

N3 / .	Poule I	41
---------------	----------------	-----------

Samedi 14/12/2024 15H

28280378	5465.1	Chambery Savoie Foot 1- Espaly 1	Plaine De Jeux Mager 1 Route De La Labiaz 73000 CHAMBERY
----------	--------	----------------------------------	--

U20 Regional 1 / Unique	Poule Unique	499
--------------------------------	---------------------	------------

Dimanche 15/12/2024 15H

28543097	26429.2	Chambery Savoie Foot 21- Fc Limon Dardi St Di 21	Plaine De Jeux Mager 1
Arbitre assistant 1		REVIGLIONO Flavio	2547806729 52 km
Arbitre assistant 2		MONACI Benjamin	2547214944 69 km
			73000 CHAMBERY

U20 Regional 2 / Unique	Poule C	501
--------------------------------	----------------	------------

Samedi 14/12/2024 19H

28355711	21813.2	F.C. Du Nivolet 21- U.S. La Motte Servol 21	Stade Des Barillettes
Arbitre assistant 1		KHAJJOU Acel	2543462210 21 km
Arbitre assistant 2		LAHMIDI Youssef	2588645441 9 km
			100 Route De La Feclaz Zac Des Barillettes 73230 ST ALBAN LEYSSE

Dimanche 15/12/2024 13H

28355708	21810.2	Thonon Evian Gd Gene 21- Gj La Savoyarde 21	Stade St Disdille 3
Arbitre assistant 1		OUADOURI Luca	2546885359 22 km
Arbitre assistant 2		MEKIDICHE Kerdine	2547073139 29 km
			74200 THONON LES BAINS

Dimanche 15/12/2024 15H

28355707	21809.2	Aix Fc 21- Ent.S. Revermontoise 21	Stade Giuseppe Garibaldi
Arbitre assistant 1		ACHALHI Mohamed	9602960375 18 km
Arbitre assistant 2		RAHHALI Mohammed	9602937850 22 km
			1600 Boulevard Garibaldi 73100 AIX LES BAINS

D1 / Unique	Poule Unique	21
--------------------	---------------------	-----------

Samedi 14/12/2024 20H

28650420	51654.2	U.S.C. Aiguebelle 1- Montmelian A. 1	Stade Roger Maillet
Arbitre centre		DURMAZ Tayfun	2518683608 71 km
Arbitre assistant 1		DENEUX Laurent	1020583548 42 km
Arbitre assistant 2		PERRON Emmanuel	2548621825 30 km
			73220 ST PIERRE DE BELLEVILLE

Dimanche 15/12/2024 14H30

28650408	51702.1	Haute Tarentaise 1- Fc Chambotte 2	Stade Albert Martin
Arbitre centre		PICQUE Ernest	2528728452 100 km
Arbitre assistant 1		KARABULUT Mehmet	2543493522 112 km
Arbitre assistant 2		VANNESPENNE Herve	2578614629 79 km
			356-426 Avenue Du Stade 73700 BOURG ST MAURICE
28653391	51858.2	Laissaud F.C. 1- U.S. Chartreuse Guie 1	Stade Des Marais
Arbitre centre		BONTRON Emmanuel	2568618356 49 km
Arbitre assistant 1		CAMUS Bernard	2599864314 41 km
Arbitre assistant 2		FATNI Khalil	2547971445 42 km
Observateur principal		HUNSTEDT Gilles	2543051124 40 km
			Rue Du Stade 73800 LAISSAUD

D2 / Unique	Poule Unique	1
--------------------	---------------------	----------

Dimanche 15/12/2024 14H30

28650185	51589.2	Villargondran 1- Ent.S. Drumettaz Mou 2	Stade La Mistrolette
Arbitre centre		KOCA Tolgahan	2543874405 63 km
			Sous Cettier 73300 VILLARGONDRAN
28650188	51592.2	U.S. La Motte Servol 2- Ent. F. Chautagne 1	Complexe Sportif Raoul Villot 3
Arbitre centre		MEGUIRECHE Abdelhafid	2518688766 7 km
			360, Rue Du Cheminet 73290 LA MOTTE-SERVOLEX

D3 / Unique	Poule A	23
--------------------	----------------	-----------

Samedi 14/12/2024 19H

D3 / Unique	Poule A	23
--------------------	----------------	-----------

Samedi 14/12/2024 19H

28959422	53699.2	Fc Chambotte 3- Brison St Inn 1	9602960377	11 km	Stade Philippe Basso 1 435 Route D Orly Albens 73410 ENTRELACS
Arbitre centre		CHAFAI Bilel			

Dimanche 15/12/2024 14H30

28959420	53697.2	A.S. Novalaisienne 1- U.S. La Ravoire 2	2519440980	26 km	Stade Municipal Route Du Cordonnier 73470 NOVALAISE
Arbitre centre		VERDOYA Robin			
28959421	53698.2	F.C. Sud Lac 1- Domessin U.S. 1	1930080829	55 km	Stade Noël Mercier Rue Pre Fontaine 73420 VOGLANS
Arbitre centre		CAUCHETEUX Didier			

D3 / Unique	Poule B	24
--------------------	----------------	-----------

Dimanche 15/12/2024 14H30

28961410	53763.2	A.S. Mont Jovet Boze 1- Bauges F.C. 1	2544458938	40 km	Stade Maxime Pautot Route Du Camping 73350 BOZEL
Arbitre centre		BOUCHER Damien			
28961411	53764.2	U.S. Grignon 1- Montmelian A. 2	450615420	55 km	Stade De Neveau 2 Terrain Annexe Route Departementale 925 73200 GRIGNON
Arbitre centre		MARTIN Guillaume			
28961415	53768.2	Apremont Fc 1- F.C. Belle Etoile Me 2	2087114304	26 km	Stade Apremont En Attente
Arbitre centre		MULLER Johnny			
Observateur principal		MICALLEF Sauveur	2547964154	22 km	73190 APREMONT

D4 / Unique	Poule B	26
--------------------	----------------	-----------

Dimanche 15/12/2024 12H15

28655693	52494.2	U.S.C. Aiguebelle 2- Maurienne Ca 2	2548621825	30 km	Stade Roger Maillet Rue Du Stade 73220 ST PIERRE DE BELLEVILLE
Arbitre centre		PERRON Emmanuel			

U20 District / Unique	Unique	2
------------------------------	---------------	----------

Samedi 14/12/2024 14H30

28860607	53630.1	F.C. St Baldoph 21- Es Tarentaise 21	871810600	49 km	Stade Henri Tonda Chemin Du Pont De L Ane 73190 ST BALDOPH
Arbitre centre		SOLTYSIAK Jerome			

Feminin Regional 2 / Unique	Poule C	531
------------------------------------	----------------	------------

Dimanche 15/12/2024 15H

Indispo	28583655	28018.1	Bourgoin J. Fc 1- Chambéry Savoie Foot 1	2546403712	51 km	Stade De Chantereine 2 Terrain Annexe 3 Bd Vincent Scotto 38300 BOURGOIN JALLIEU
Arbitre centre		AREGUIAN Pascal				
Observateur principal		A désigner par 8602				
Observateur adjoint 1		A désigner par 8602				
	28584182	28043.1	Chassieu Decines F.C 2- Haute Tarentaise 1	2599863070	11 km	Stade Romain Tisserand 2 Terrain Annexe S 17 Chemin Du Treve 69680 CHASSIEU
Arbitre centre		MAIDI Salim				

Femines Seniors District / Unique	Unique	22
--	---------------	-----------

Dimanche 15/12/2024 10H

29203773	54154.1	Domessin U.S. 1- Ent. Aprc.Esb 1	2546863538	49 km	Stade Municipal Route Du Stade 73330 DOMESSIN
Arbitre centre		HAND Fabrice			

Feminiens Seniors District / Unique	Unique	22
--	---------------	-----------

Dimanche 15/12/2024 10H

29203776 54157.1	C S Football 1- U.S.C. Aiguebelle 1	Stade Municipal
Arbitre centre	FONTI Sandra 9603928025 47 km	530 Rue De La Jacquere
Délégué principal	SOTO Gerard 2510460057 14 km	Porte De Savoie
		73800 LES MARCHES

U18 Regional 1 / Unique	Poule B	504
--------------------------------	----------------	------------

Dimanche 15/12/2024 13H

28555497 26936.1	O. Valence 21- Chambéry Savoie Foot 21	Stade Passelegue 1
Arbitre assistant 1	AROUI Hamouda 2599861750 75 km	Rue Jean Vilar
Arbitre assistant 2	ABACHKIA Saber 2548606910 51 km	26000 VALENCE

U18 Regional 2 / Unique	Poule D	507
--------------------------------	----------------	------------

Samedi 14/12/2024 16H30

28546572 26794.1	F.C. Du Nivolet 21- Chambéry Savoie Foot 22	Stade Des Barillettes
		100 Route De La Feclaz
		Zac Des Barillettes
		73230 ST ALBAN LEYSSE

U16 Regional 1 / Unique	Play Down	544
--------------------------------	------------------	------------

Dimanche 15/12/2024 12H30

30000984 31141.1	Chambéry Savoie Foot 31- A.S. De Montchat Lyo 31	Plaine De Jeux Mager 1
Arbitre centre	BOSONNET Eliott 9603430079 44 km	Route De La Labiaz
Délégué adjoint 1		73000 CHAMBERY

U16 Regional 2 / Unique	Poule D	518
--------------------------------	----------------	------------

Samedi 14/12/2024 14H

28356575 22187.1	F.C. Du Nivolet 21- Fc Colombier-Satolas 21	Stade Des Barillettes
Arbitre centre	HAMADI Ismael 9603823500 11 km	100 Route De La Feclaz
		Zac Des Barillettes
		73230 ST ALBAN LEYSSE

Samedi 14/12/2024 16H

28356574 22186.1	Gaps 21- Essor Bresse Saone 21	Stade Guy Favier 2
Arbitre centre	DONNEAUD Timothee 2546265801 37 km	Rue Des Moulins
		73330 LE PONT DE BEAUVOISIN

Dimanche 15/12/2024 12H30

28356571 22183.1	Aix Fc 21- Oyonnax Pvf 21	Stade Giuseppe Garibaldi
Arbitre centre	POINTET Hugo 2547218793 90 km	1600 Boulevard Garibaldi
		73100 AIX LES BAINS

Dimanche 15/12/2024 14H30

28356573 22185.1	Gj La Savoyarde 21- C.S. Viriat 21	Stade Des Iles
Arbitre centre	PAINDAVOINE Mateo 2546624653 53 km	Terrain Annexe
		Avenue Du Gresivaudan
		73800 MONTMELIAN

Cadets U17 1 / Niveau 1	Poule A	4
--------------------------------	----------------	----------

Samedi 14/12/2024 14H30

29536180 55917.1	Domessin U.S. 1- Fc Chambotte 1	Stade Municipal
Arbitre centre	DONNEAUD Gregoire 2546265808 29 km	Route Du Stade
		73330 DOMESSIN

Cadets U17 1 / Niveau 1	Poule B	6
--------------------------------	----------------	----------

Samedi 14/12/2024 12H30

Cadets U17 1 / Niveau 1	Poule B	6
--------------------------------	----------------	----------

Samedi 14/12/2024 12H30

29536217 55941.1 Arbitre centre	F.C. St Baldoph 17- Ent. Basse Maurienne 1 TAYLAN Paris	9604331928	9 km	Stade Henri Tonda Chemin Du Pont De L Ane 73190 ST BALDOPH
------------------------------------	--	------------	------	--

Cadets U17 2 / Niveau 2	Poule B	63
--------------------------------	----------------	-----------

Samedi 14/12/2024 14H

29550022 56181.2 Arbitre centre Observateur principal	U.S. Chartreuse Guie 2- Bauges F.C. 1 MAAMRI Said SOTO Gerard	2548077152 2510460057	105 km 26 km	Stade Charles Boursier 1 Avenue Charles De Gaulle 38380 ST LAURENT DU PONT
---	---	--------------------------	-----------------	--

U14 Regional 1 Niveau B / Unique	Poule B	535
---	----------------	------------

Samedi 14/12/2024 12H

28358472 22778.1 Arbitre centre	Chambery Savoie Foot 21- Rcf 07 21 EDDOUM Fatima	9603367433	75 km	Stade Des Fins 2 Terrain Annexe Chemin Du Fiolage 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND
------------------------------------	---	------------	-------	--

U15 Regional 2 / Unique	Poule D	523
--------------------------------	----------------	------------

Samedi 14/12/2024 13H30

28585213 28275.1 Arbitre centre	Gaps 1- Essor Bresse Saone 1 DONNEAUD Gregoire	2546265808	37 km	Stade Guy Favier 1 Rue Des Moulins 73330 LE PONT DE BEAUVOISIN
------------------------------------	---	------------	-------	--

Samedi 14/12/2024 14H

Indispo 28585308 28318.1 Arbitre centre	Miserieux Trevoux As 1- Haute Tarentaise 1 GMILI Nacim	2546689732	51 km	Complexe Sportif De Fétan 1 Allée Des Filieristes 01600 TREVOUX
---	---	------------	-------	---

Dimanche 15/12/2024 13H

28357777 22581.1 Arbitre centre	Gfa Rv 1- Aix Fc 1 ROUGE POUTASSON Mathis	2546312443	16 km	Stade Des Marais 1 Route De Geneve 74150 VALLIERES
28357779 22583.1 Arbitre centre	Et.S. Trinite Lyon 1- F.C. Du Nivolet 1 LANET Axel	2547837356	20 km	Stade Pierre Bavozet 1 104 Avenue General Frere 69008 LYON

U15 Regional 1 Niveau B / Unique	Poule B	533
---	----------------	------------

Samedi 14/12/2024 11H30

28357080 22316.1 Arbitre centre	Chambery Savoie Foot 1- Rcf 07 1 TAYLOR Felix	2546648327	38 km	Plaine De Jeux Mager 1 Route De La Labiaz 73000 CHAMBERY
------------------------------------	--	------------	-------	--

Chpt District Futsal Seniors / Unique	Unique	10
--	---------------	-----------

Jeudi 12/12/2024 21H15

29802052 57370.1	A.S. Futsal Moutiers 1- Futsalbourget United 1
------------------	--

Samedi 14/12/2024 18H

29802055 57373.1	Cbf74 1- A. Futsal Rochette O 2	Pierre Briffod Avenue De Staufen 74130 BONNEVILLE
------------------	---------------------------------	---

Dimanche 15/12/2024 10H

29802053 57371.1	Fcv 1- Association Futsal K 1
------------------	-------------------------------

Dimanche 15/12/2024 20H

29802054 57372.1	Thonon As 1- U.S. Chartreuse Guie 1
------------------	-------------------------------------

Coupe Laurafoot / Unique	Poule Unique	541
---------------------------------	---------------------	------------

Samedi 14/12/2024 17H

30059304	31266.1	(S REG2) Aix Fc 1- Seynod E.S. 1 (S REG3)	Stade Giuseppe Garibaldi
Arbitre assistant 1	LAKHAL Aymane	9603638187 67 km	1600 Boulevard Garibaldi
Arbitre assistant 2	BOUGATEF Jamel	2578639594 79 km	73100 AIX LES BAINS

Coupe R Troncy U17 / Unique	Unique	17
------------------------------------	---------------	-----------

Samedi 14/12/2024 14H

29746586	57335.1	(C U17) F.C. Belle Etoile Me- U.S. Chartreuse Guie 1 (C 1 U17)	Stade De La Grillette
Arbitre centre	BENKEMOUCHE Hamza	2545058539 53 km	130 Chemin Du Stade 73200 MERCURY



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
de Football

MANIFESTATIONS SPORTIVES ET DROIT A L'IMAGE DES SPORTIFS

I) Le principe :

Article 9 du Code Civil : « chacun a droit au respect de sa vie privée ».

Le droit à l'image est protégé par cet article. Il s'agit plus précisément du **droit de toute personne à s'opposer à l'exploitation et à la diffusion, sans son autorisation, de son image et de son nom**. En principe, aucune image ne peut être diffusée sans le consentement exprès de l'intéressé ou de son représentant légal lorsqu'il s'agit d'un mineur.

II) L'exception :

Article L 333-1 du Code du Sport :

Ledit article dispose que « *Les fédérations sportives, ainsi que les organisateurs de manifestations sportives mentionnés à l'article L. 331-5, sont propriétaires du droit d'exploitation des manifestations ou compétitions sportives qu'ils organisent* ».

Autrement dit, **la ligue et ses districts sont propriétaires des images de leurs compétitions qu'ils peuvent exploiter pour en faire la promotion et/ou s'en servir de support technique**. Ce monopole d'exploitation relève de la volonté de conférer à celui qui s'investit dans la création et l'organisation de la manifestation, la faculté d'en retirer les fruits.

Cela a été confirmé par la Cour de Cassation qui a précisé que « *l'organisateur d'une manifestation sportive est propriétaire des droits d'exploitation de l'image de cette manifestation, notamment par diffusion de clichés photographiques réalisés à cette occasion* » (Arrêt Andros, 17 mars 2004).

C'est à ce titre que la LAuRAFoot et ses districts permettent aux clubs ayant des équipes engagées dans des compétitions régionales de filmer les matchs afin de pouvoir réaliser des analyses vidéo après la rencontre.

On entend par compétition régionale toute compétition officielle (championnat ou coupe) organisée uniquement par la LAuRAFoot et ses districts. Cela exclut donc les compétitions des autres instances (FFF, districts et ligues d'autres territoires que celui de la LAuRAFoot).

Il est rappelé ici que toute diffusion en live et/ou replay d'une rencontre officielle est interdite sans avoir reçu l'autorisation expresse de l'organisateur de la compétition (ligue ou district en fonction de la compétition concernée).

Pour toute autre prise d'image, il est nécessaire de se référer à l'article 9 du code civil cité ci-dessus. C'est-à-dire qu'en pratique et en dehors des matchs officiels visés plus haut, un club devra notamment veiller au respect de l'ensemble des règles suivantes :

- informer les sportifs (ou leurs représentants légaux pour les mineurs) des prises d'images et des utilisations qui en seront faites ;

- selon le contexte, l'usage envisagé et les dispositions particulières en matière de droit du sport qui seraient applicables, recueillir l'autorisation préalable des sportifs ou de leurs représentants légaux (ex. : l'autorisation préalable du sportif amateur devra être obtenue pour que sa photographie figure sur le site web du club sportif) ;
- limiter l'usage des images à la finalité pour laquelle elles ont été prises (ex : la photographie de sportifs qui posent pour un calendrier de fin d'année ne peut être utilisée pour autre chose) ;
- adapter la durée de conservation de l'image des sportifs (ex. : les photographies des sportifs transmises au club au moment de leur adhésion annuelle pour constituer un trombinoscope doivent être détruites à l'issue de la saison sportive, sauf en cas de réinscription du sportif l'année suivante) ; permettre, dans le respect des dispositions de la réglementation sportive, l'exercice des droits des sportifs quant à leur image (information du sportif, opposition, effacement, etc.).

III) Les limites au droit de diffuser l'image des sportifs (même lorsque cette diffusion est autorisée) :

- L'image prise à l'occasion d'un événement ne peut pas servir à la promotion d'un autre événement.
- L'image ne doit **pas porter atteinte à la dignité** du licencié (exemple : diffusion de l'image d'un licencié gravement blessé).
- L'image **ne doit pas être utilisée à des fins commerciales ou publicitaires.**

IV) Utilisation des images par les commissions disciplinaires des instances footballistiques :

L'utilisation des images est à la discrétion des commissions disciplinaires.

Dans la mesure où les déclarations d'un officiel ou de toute personne missionnée par les instances pour la rencontre et assurant une fonction officielle au moment des faits valent présomption d'exactitude des faits, celles-ci ne peuvent être remises en cause que si des éléments objectifs, précis et concordants, amènent avec une certaine évidence à s'en écarter.

Une vidéo peut tout à fait être envoyée aux commissions disciplinaires pour apporter cette preuve contraire dans le respect du droit de la défense. Toutefois, cette vidéo doit être exploitable et authentique. Dans le cas contraire, la commission pourra la refuser.

Conseils : verser la vidéo en amont de la prise de décision ou de l'audition pour qu'elle puisse être visionnée par l'ensemble des parties, dont l'arbitre.

Pour toute question complémentaire, vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante : ligue@laurafoot.fff.fr.

N.B. : le contenu de cette note n'est présenté qu'à titre informatif au motif qu'il est difficile d'établir une règle générale permettant de répondre à toutes les situations. Le droit à l'image s'étudie au cas par cas.



DISTRICT SAVOIE FOOTBALL



Aux président(e)s de club

Chambéry,

Objet : Rencontres clubs

le 19 novembre 2024

Madame, Monsieur, cher(e) président(e),

Lors de notre dernière A.G., je vous ai parlé de notre volonté de venir à votre rencontre au cours de cette saison. J'ai le plaisir de vous convier à une réunion d'échanges qui se déroulera

le mercredi 18 décembre

A 18 h 45

A la salle polyvalente de la Bâthie

Cette réunion sera suivie d'un moment de convivialité. Le district prendra en charge vos frais de déplacement. Nous ne souhaitons pas vous imposer une obligation de présence. Cependant, pour aller plus en avant dans nos échanges et pour une bonne prise en compte des différentes problématiques que vous pouvez rencontrer, il nous semble que la présence de tous les clubs est vivement souhaitée ! Vous pourrez vous faire accompagner d'une ou deux personnes de votre club.

Comme d'habitude, les échanges seront libres et vous pourrez aborder tous les thèmes que vous souhaiterez évoquer avec nous. De notre côté, nous avons listé une série de sujets que nous aborderons :

Evolution des tarifs d'arbitrage

Organisation sportive : calendrier séniors et jeunes, articulation D4/D5, sécurité des finales de coupes, obligations de jeunes en D1 séniors, futsal

Réseaux sociaux

Formation des dirigeants : animation d'une association, recherche de financements (dossiers de subventions), comptabilité, président employeur

Pour une bonne organisation, je vous remercie de bien vouloir nous informer de votre présence (nombre de personnes) par retour de mail au district.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Le Président,
Didier ANSELME



B.P. 401 • 73004 CHAMBERY CEDEX • Tél. 04 79 33 84 45 • Port. 06 06 88 69 81
E-mail : district@savoie.fff.fr - Site Internet : <https://savoie.fff.fr>





Le protocole commotion cérébrale



UN CHOC → ARRÊT DE JEU !

CONDUITE À TENIR EN 5 ÉTAPES !

1 RECONNAÎTRE
Recherche des premiers signes en faveur d'une CC

2 ÉVALUER  **Attention ! On ne bouge jamais un joueur inconscient**
Échelle de Glasgow¹ / Examen cervical / Test de Maddocks² / Tests rapides

Y-a-t-il constat ou suspicion de CC ?

NON

Retour au jeu

OUI

Arrêt et sortie du jeu

Y-a-t-il des signes de gravité ?

NON

Suivre étapes 3, 4 et 5

OUI

URGENCE / HÔPITAL

3 PRÉCONISATIONS APRÈS ARRÊT

- Rester impérativement au repos
- Ne jamais rester seul
- Interdiction de conduire
- Surveiller les signes d'aggravation

4 CONSEILS ET SURVEILLANCE

5 RETOUR AU TERRAIN
Progressif en respectant étapes

"LE BÉNÉFICE DU DOUTE VA AU DOUTE"



"Tous les week-ends, il y a des commotions cérébrales sur les terrains de foot". Le médecin de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes et de la sélection U16 féminine, **Laurent Duperron**, tire la sonnette d'alarme. Pour le docteur lyonnais, les instances doivent redoubler d'efforts dans la prévention des différents acteurs sur ce traumatisme. "Il faut mieux reconnaître cette pathologie et qu'au moindre doute, suite à un choc, les coachs acceptent de sortir leurs joueurs. D'autant plus si ce dernier a moins de 18 ans...". Et de rappeler le protocole simple à respecter: "Sortie du terrain, repos pendant 48 heures, puis consultation d'un médecin qui évaluera la capacité de reprise ou non du patient. Le bénéfice du doute va au doute et lorsqu'on laisse le joueur sur le terrain, on risque quelque chose de grave sur le court ou le long terme".

¹. Indicateur de l'état de conscience

². Évaluation immédiate sur le terrain pour une victime de commotion basée sur 5 questions